



Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise

Comité syndical du 25 septembre 2021 – Compte-rendu

Délégués présents :

CCCT : PANNEKOUCKE Fabrice ; KISMOUNE Nouare ; JAY Claude ; FAVRE Sandra ; ROCTON Christian ; BURLET Daniel ; ABONDANCE Jocelyne ; CHARRIERE Daniel.

CCVA : DUNAND François ; GROS Claudine ; MORIN Jean Yves ; POINTET André ; VORGER Jean Michel.

CCVV : MONIN Thierry ; PACHOD Jean Yves ; RUFFIER LANCHE René ; CHEDAL BORNU Jean François ; PIDEIL Bruno ; BLANC Gabriel.

COVA : BOCH Jean Luc ; VIBERT Christian ; FAVRE Didier ; HANRARD Bernard.

CCHT : ARPIN Lionel ; FRAISSARD Jean Claude ; VERNAY Gérard.

Conseil Départemental : BLANC TAILLEUR Fabienne ; ROLLAND Vincent.

1. Intervention de Jean-Marie Bosson, glaciologue : « L'évolution des glaciers et le changement climatique »

La présentation de Jean-Marie Bosson est annexée au présent compte-rendu.

Questions :

-En vue d'anticiper sur la raréfaction de la ressource à venir, est-ce qu'il ne serait pas intéressant de stocker de l'eau dans des retenues d'altitude ?

Le stockage de l'eau n'est pas une bonne solution car retenir la ressource en amont signifie en priver les écosystèmes et les communes en aval. De plus, dans les plans d'eau ouverts l'évaporation est importante. En artificialisant les flux le territoire perd en résilience. Sur la ressource en eau, il est nécessaire de conduire les réflexions à l'échelle des grands bassins versants dans une solidarité amont aval et d'envisager les projets sous l'angle de l'intérêt général en intégrant l'alimentation en eau de la vie dans tous ses aspects (dont les écosystèmes).

-Est-ce que les solutions qui consiste à couvrir une partie des glaciers avec des bâches pour retarder la fonte sont intéressantes ?

Non, car le glacier est une masse en mouvement, cela ne tient pas. De plus ce n'est pas envisageable pour les grandes surfaces à couvrir.

-Est-ce que nous sommes sûrs que la tendance à la fonte va se poursuivre (lien avec l'activité solaire qui fluctue) ?

Le GIEC n'identifie aucun enjeu de l'activité solaire sur les évolutions en cours. Il y a des fluctuations mais la tendance d'ensemble mesurée va vers des températures plus élevées sur des temps plus longs. Les variations dues à l'activité solaire sont naturelles, aujourd'hui 95% du réchauffement est lié à l'émission des GES. La vitesse des phénomènes à l'œuvre et leur origine sont bien documentées.

2. Signalétique d'intérêt culturel et touristique sur le RN 90

Fabrice Panckoucke explique que la mise en place de la signalisation d'intérêt culturel et touristique présente sur la RN 90 date des Jeux Olympiques de 1992. Sa modification est régie par l'instruction interministérielle de la signalisation routière (IISR) et est gérée par axe dans le cadre d'un schéma directeur (règles d'inter-distances, de format et de contenus (sites ou monuments inscrits ...). Ces panneaux ont vieilli et sont aujourd'hui peu ou pas lisibles, ce qui est très dommageable pour un territoire touristique.

Lors de la concertation pour la rénovation du schéma directeur de signalisation directionnelle avec les collectivités il y a 3 ans, aucune demande de renouvellement de la signalisation touristique n'a été remontée à la DIR.

Pour un renouvellement global, il serait souhaitable qu'un porteur de projet unique soit identifié le long de la RN90, au moins d'Albertville à Moûtiers le long de la 2x2 voies, pour disposer d'une vision globale et concertée. Les coûts de maquettage, de fourniture, de dépose de l'existant et de pose des nouveaux panneaux sont à la charge du demandeur.

⇒ Le comité syndical valide le lancement d'une démarche de renouvellement de cette signalétique qui sera coordonnée par l'APTIV. Elle pourrait également concerner la signalétique sur les points d'entrée-sortie du territoire. Les services de l'Etat et le Département seront sollicités pour lancer ce projet et le cas échéant pour participer à son financement.

3. Gestion des déchets de chantiers

Sur de nombreux chantiers en station, les déchets et matériaux démolis ne sont pas stockés sur place mais font l'objet de transport dans la vallée. Les potentialités de réemploi sur place sont importantes et nécessitent d'examiner collectivement les possibilités de stockage et de transformation (concassage) de ces matériaux sur place pour éviter les déplacements inutiles et très coûteux en terme environnemental.

Ce besoin est à mettre en parallèle avec le déficit de granulats et les nouvelles orientations du schéma régional des carrières.

René Ruffier Lanche indique que cette problématique peut également concerner la réglementation en matière d'urbanisme qui ne pose pas de limite à la construction de sous-sol qui génère des volumes de remblais très conséquents.

Claude Jay confirme le besoin d'avoir des solutions de stockage correctement gérées en proximité. Le réemploi sur place peut également être amélioré.

⇒ Le comité syndical valide la mise en place d'une démarche à deux niveaux :

- L'étude des possibilités de stockage et de réemploi des matériaux sur place pour éviter au maximum le transport. Cette démarche sera d'échelle Tarentaise. Un groupe de travail sera mis en place dans le cadre du SCOT.
- La participation à une démarche de partenariat avec les SCOT limitrophes sur la question de l'approvisionnement en matériaux et les carrières en associant l'Etat, la DREAL. La première étape sera la réalisation d'un état des lieux.

4. Loi Climat et Résilience : Zéro Artificialisation Nette – Information

La Zéro Artificialisation Nette (dite ZAN) est un objectif à 2050 fixé par la loi climat et résilience, publiée au JO le 24 août 2021. Elle donne comme objectifs aux territoires de baisser de 50%, d'ici à la fin de la décennie le rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (par rapport aux 10 dernières années). Le Zéro Artificialisation Nette devra être atteint d'ici 2050. Est

également posé un principe général d'interdiction de création de nouveaux centres commerciaux qui entraîneraient une artificialisation des sols.

La loi prévoit une possibilité de répartition de cet objectif au niveau régional de façon à différencier l'effort selon les territoires. Dans les 6 mois la conférence régionale des SCOT peut faire ses propositions à la Région qui mettra ensuite le SRADDET en compatibilité en choisissant de territorialiser l'effort. Dans le cas contraire, la loi s'applique de façon uniforme sur tous les territoires. Le SCOT se met ensuite en compatibilité

Les membres du comité syndical trouvent que les territoires ruraux ne peuvent pas porter cet effort seuls. Des évolutions ont déjà été constatées ces dernières années, il faut pouvoir le démontrer, notamment à l'aide de l'observatoire du SCOT. Une partie de l'artificialisation s'est en effet réalisée sur des terrains déjà construits.

⇒ Une présentation plus détaillée sera proposée au bureau SCOT puis à un prochain comité syndical.

5. Renouvellement de la ligne de trésorerie

Le Président propose de reconduire une ligne de trésorerie pour un montant plafond de 80 000 € auprès du Crédit Agricole des Savoie. Cette ouverture de crédit à court terme est destinée à faciliter l'exécution du budget, afin de pallier une insuffisance temporaire de liquidité et répondre aux divers besoins, avant que les collectivités n'aient acquitté leurs participations ou que les subventions des divers partenaires ne soient perçues.

Caractéristiques de l'offre :

Plafond : 80 000 €

Minimum tirage : 10 000 €

Durée contrat : 1 an

Index de référence Euribor 3 mois

Marge sur index : 1.10 % Frais de dossier : 100 €

Commission d'engagement : 0.20 % du capital emprunté

Frais de tirage/remboursement : 0

Mise à disposition des fonds sous un délai de 2 jours

Toutes les délégations utiles pour la réalisation de cet emprunt (signature du contrat, acceptation des conditions afférentes, tirages et remboursements ...) seront déléguées au Président ou son représentant.

Il est proposé au comité syndical :

- d'autoriser l'ouverture de la ligne de trésorerie de 80 000 € maximum auprès du Crédit Agricole des Savoie
- d'autoriser le Président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Pour : 30

Contre : 0

Abstentions : 0

6. Questions diverses

Prochain comité syndical : Mercredi 24 novembre à 19h